

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° I-2</b> <b>21SGADL0002</b>

**SEANCE DU**  
**11 FÉVRIER 2021**

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**71**

**Nombre de conseillers présents :**  
**63**

**Date de convocation :**  
**5 février 2021**

**Date d'affichage :**  
**12 février 2021**

**OBJET :**  
**Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales**

**Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :** **70**

**Nombre de Conseillers ayant voté pour :** **70**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre :** **0**

**Nombre de Conseillers s'étant abstenus :** **0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 7**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 11 février à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHET

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Sébastien GANE - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

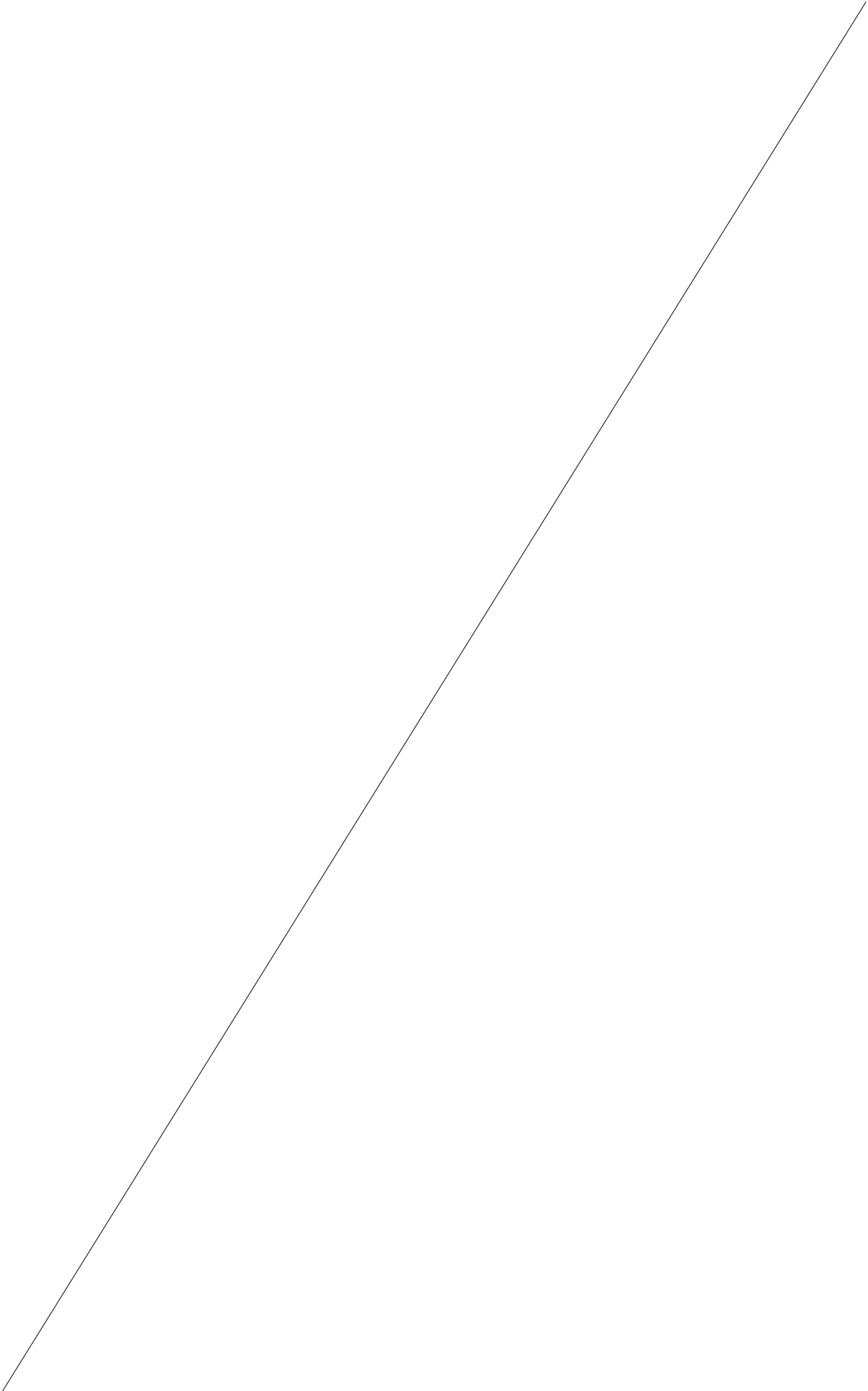
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Abdoukader ATTEYE  
Mme PERRIN (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme MATHOS (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
M. DUPARAY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. MARASCIA (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Jean GIRARDON



OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
Signature entre la CUCM et Papillon rouge éditeur d'une convention portant sur la cession de droits de reproduction d'un tableau en dépôt à l'Ecomusée pour sa reproduction en couverture d'un ouvrage	16/11/20	Redevance : 30,00 €
Dotation à la commune de MONTCHANIN au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour les travaux de mise en accessibilité de l'hôtel de ville	16/11/20	13 793,00 €
Attribution et signature entre la CUCM et le groupement VILLES VIVANTES / DEVELOP'TOIT d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH RU incluant une étude faisabilité RHI THIRORI sur 4 îlots	16/11/20	53 880,00 € TTC
Attribution et signature entre la CUCM et l'entreprise VEOLIA d'un marché à procédure adaptée pour l'installation de réducteurs de pression sur le réseau d'eau potable dans le quartier du Bois du Verne à MONTCEAU-LES-MINES et SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	16/11/20	49 276,80 € TTC
Attribution par la CUCM à la société AUTO BOURGOGNE VACHER d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'une cabine de peinture	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société CRYONE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'installation d'un sauna	17/11/20	Région : 2 000,00 € CUCM : 2 000,00 €  Total : 4 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société MY COMPUTING d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule et de réfection de sa vitrine	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société LA CONCA D'ORO d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un distributeur de pizza	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
Attribution par la CUCM à la société SAS ISOLATION d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société LA TRATTORIA d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un four à pizza, lave-verres et chaises de restaurant	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société SARL GARAGE DE LA FRAMBOISE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'une machine à pneus / compresseur	17/11/20	Région : 2 470,00 € CUCM : 2 470,00 €  Total : 4 940,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société SASU E PIX MEDIA d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à ses remboursements d'emprunt liés à des investissements pour la partie capital	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société ECOLE DE DANSE MARINE RAY d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à ses remboursements d'emprunt liés à des investissements pour la partie capital	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société SARL FAUCHON d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à ses remboursements d'emprunt liés à des investissements pour la partie capital	17/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à l'entreprise TIVANE FLEURS d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet de réfection de l'enseigne et de la climatisation de sa boutique	17/11/20	3 664,00 € (50% du coût des dépenses éligibles)

<b>OBJET</b>	<b>DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE</b>	<b>MONTANT</b>
Attribution par la CUCM à l'entreprise AUTO BOURGOGNE VACHER d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet de construction d'une concession automobile	17/11/20	10 000,00 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Signature entre la CUCM et le CABINET D'ETUDES ET D'EXPERTISES TECHNIQUES (C.2.E.T.) d'un bail de location d'un bureau situé rue Evariste Galois sur le site Coriolis 3 à TORCY	18/11/20	Loyer mensuel : 1 356,67 € HT
Dotation à la commune de SAINT FIRMIN au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	4 753,00 €
Dotation à la commune de SAINT JULIEN SUR DHEUNE au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	905,00 €
Dotation à la commune de SAINT MICAUD au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	4 812.50 €
Dotation à la commune de SAINT PIERRE DE VARENNES au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	5 140,00 €
Dotation à la commune de SAINT ROMAIN SOUS GOURDON au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	6 987,00 €
Dotation à la commune de SAINT SERNIN DU BOIS au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	2 740,78 €
Dotation à la commune de SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	9 489,00 €
Dotation à la commune de CHARMOY au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	4 387,00 €
Dotation à la commune d'ESSERTENNE au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	7 156,00 €
Dotation à la commune de GOURDON au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	14 591,00 €

<b>OBJET</b>	<b>DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE</b>	<b>MONTANT</b>
Dotation à la commune de LES BIZOTS au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	6 879,00 €
Dotation à la commune de MARIGNY au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour le broyage des bords des chemins	25/11/20	2 041,50 €
Dotation à la commune de MARY au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	5 525,00 €
Dotation à la commune de MONT-SAINT-VINCENT au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	6 933,00 €
Dotation à la commune de MONTCENIS au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	5 302,00 €
Dotation à la commune de MOREY au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	8 665,00 €
Dotation à la commune de PERRECY-LES-FORGES au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	3 553,00 €
Dotation à la commune de PERREUIL au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	5 270,00 €
Dotation à la commune de POUILLOUX au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	5 863,00 €
Dotation à la commune de SAINT EUSEBE au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'entretien et la rénovation des chemins ruraux	25/11/20	4 843,00 €
Dotation à la commune de SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'aménagement de la rue des Petites Sources	25/11/20	4 321,25 €
Dotation à la commune de SAINT MICAUD au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'achat de divers matériels	25/11/20	705,60 €
Dotation à la commune de PERREUIL au titre du fonds de concours « accessibilité bâtiments communaux/entretien des chemins ruraux » pour l'encaissement du chemin d'accès à la plateforme de compostage	25/11/20	357,50 €

<b>OBJET</b>	<b>DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE</b>	<b>MONTANT</b>
Signature du procès-verbal de remise des ouvrages d'éclairage public situés quartier de l'Ancien Stade au BREUIL entre la CUCM et la ville du BREUIL	25/11/20	—
Attribution par la CUCM à la société BIJOUTERIE CLAUDE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un appareil de gravure laser et d'un contrôleur Proofmaster	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société AVELIS INGENIERIE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de matériel de diagnostic électrique et électronique	25/11/20	Région : 4 859,00 € CUCM : 4 859,00 €  Total : 9 718,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société AUTO DIAG CHALON d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de matériel de diagnostic électrique et électronique	25/11/20	Région : 4 084,75 € CUCM : 4 084,75 €  Total : 8 169,50 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société LAGRANGE JACKY d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société MORGAN AUTOMOBILES d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de matériel de diagnostic	25/11/20	Région : 1 622,50 € CUCM : 1 622,50 €  Total : 3 245,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société L'ENDROIT d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'aménagement de sa boutique	25/11/20	Région : 3 781,66 € CUCM : 3 781,66 €  Total : 7 563,32 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société CELIK FRERES MOTORS d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule porte-voitures dépanneuse	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense

<b>OBJET</b>	<b>DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE</b>	<b>MONTANT</b>
Attribution par la CUCM à la société REGIE DES QUARTIERS DU BASSIN MINIER d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un camion benne	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société TAXI ARNAUD d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société M&D d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de matériel informatique afin de créer un site internet	25/11/20	Région : 439,63 € CUCM : 439,63 €  Total : 879,26 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société LA PATATERIE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de matériel de restauration professionnelle	25/11/20	Région : 1 832,37 € CUCM : 1 832,37 €  Total : 3 664,74 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société JACOB SERVICES LE CREUSOT d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule et d'un chariot élévateur	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société JEAN LUC FEBVRE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société HURET GRAPHY d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à ses remboursements d'emprunt liés à des investissements pour la partie capital	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense



OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
Attribution par la CUCM à la société PASCAL PROST d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à ses remboursements d'emprunt liés à des investissements pour la partie capital	25/11/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à l'entreprise LA CHOUETTE VAPE d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet de travaux de réfection électricité-plomberie-peinture	25/11/20	1 774,50 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Attribution par la CUCM à l'entreprise L'ENDROIT d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet de travaux de réfection électricité et enseigne de sa boutique	25/11/20	10 000,00 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Attribution par la CUCM à l'entreprise M&D d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet de travaux de création d'un bureau	25/11/20	6 395,00 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Attribution par la CUCM à l'entreprise CAP COURTAGE d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet de travaux de rénovation d'un bureau	25/11/20	3 039,40 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Signature d'un avenant de transfert à la CUCM d'un contrat conclu par la société CREUSOT-MONTCEAU RECYCLAGE (CMR) avec la société LOCATRANS VI pour la location d'un véhicule	27/11/20	Montant forfaitaire : 850,00 € par mois pour 2 000 km  Dépôt de garantie : 2 040,00 € TTC
Prise en charge par la compagnie SMACL du règlement du préjudice consécutif au sinistre du 11 février 2020 (arbre tombé sur des glissières à SANVIGNES)	30/11/20	Titre de recette : 1 880,88 €
Prise en charge par la compagnie SMACL du règlement du préjudice consécutif au sinistre du 9 janvier 2020 (accident entre un véhicule d'un particulier et un camion OM)	30/11/20	Titre de recette : 2 070,43 €
Recours au cabinet BLT pour une mission de conseil et de représentation juridique de la CUCM dans le cadre de l'établissement du décompte général définitif du marché de démolition et reconstruction du pont de la gare au CREUSOT	30/11/20	Honoraires à intervenir
Déclaration sans suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'études géotechniques à mener sur le territoire de la CUCM	30/11/20	—

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
Signature entre la CUCM et la société Colas RAA d'un avenant reconduisant pour une année la convention de mise à disposition de terrains sur la commune de MONTCEAU-LES-MINES afin d'y stocker des matériaux		Loyer mensuel : 520,00 € TTC
Signature entre la CUCM et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince d'un bail de location de locaux situés dans l'ancienne maison de gardien des Houillères Quai Jules Chagot à MONTCEAU-LES-MINES	01/12/20	Montant annuel : 2 300,00 € TTC
Signature entre la CUCM et l'association « Apprendre et se Former en Transport Logistique » d'une convention portant sur l'occupation de décembre 2020 à janvier 2021 d'une dépendance du domaine public routier de la Communauté Urbaine située dans un parking rue Jules Védrine à MONTCEAU-LES-MINES	01/12/20	
Attribution par la CUCM d'une aide à l'exploitation agricole de M. DEMEUZOI Alain dans le cadre du règlement d'intervention d'aides à l'investissement matériel en lien avec la ressource en eau au titre d'un projet d'acquisition et de pose d'une pompe immergée	02/12/20	740,00 €
Attribution par la CUCM d'une aide à l'exploitation agricole de M. DUFOUR Alain dans le cadre du règlement d'intervention d'aides à l'investissement matériel en lien avec la ressource en eau au titre d'un projet de réalisation de trois captages de sources et d'une réserve de 4 000 litres	02/12/20	3 037,00 €
Aides à l'investissement matériel en lien avec la ressource en eau pour les exploitations agricoles - Attribution d'une aide Attribution par la CUCM d'une aide au GAEC DE MAUMONT dans le cadre du règlement d'intervention d'aides à l'investissement matériel en lien avec la ressource en eau au titre d'un projet de travaux de terrassement pour la création d'une réserve d'eau de 30 000 litres ainsi que la pose de deux abreuvoirs	02/12/20	6 061,00 €
Attribution par la CUCM à l'entreprise LAURENCE COIFFURE d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet d'acquisition d'une chaudière à gaz	07/12/20	2 587,92 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Attribution par la CUCM à l'entreprise DSN AUTOMOBILES d'une aide financière, au titre de la modification temporaire du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises, en soutien à son projet travaux de création d'un atelier pose pare-brise et show-room de vente	07/12/20	10 000,00 € (50% du coût des dépenses éligibles)
Attribution par la CUCM à la société AUTOCONTACT BOURGOGNE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de matériel informatique	07/12/20	Région : 487,42 € CUCM : 487,42 €  Total : 974,58 € soit 50% du coût HT de la dépense

<b>OBJET</b>	<b>DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE</b>	<b>MONTANT</b>
Attribution par la CUCM à la société CAP COURTAGE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un véhicule	07/12/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société SANTA PARA d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'outils publicitaires	07/12/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société GARAGE DETANG d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un automate de distribution de carburant	07/12/20	Région : 4 000,00 € CUCM : 4 000,00 €  Total : 8 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société AUTO ECOLE GENELARD d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un nouveau véhicule	07/12/20	Région : 3 193,00 € CUCM : 3 193,00 €  Total : 6 386,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société EXXEL CARROSSERIE d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de divers matériels professionnels	07/12/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société EURL NIEDDU d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition de divers matériels professionnels	07/12/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Prise en charge par la compagnie SMACL du règlement du préjudice consécutif au sinistre du 23 avril 2020 (barrière de sécurité endommagée par un véhicule)	07/12/20	Titre de recette : 244,90 €
Constitution de servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales sur fonds privé, Chemin des Parias à SAINT LAURENT D'ANDENAY	07/12/20	Indemnité forfaitaire : 1 680,00 €
Attribution à la commune d'ESSERTENNE d'une aide au titre du fonds de concours « alimentation en eau des exploitations agricoles » pour la réalisation de deux puits	10/12/20	2 390,00 € (50 % du coût restant à charge)

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
<p>Attribution par la CUCM d'aides financières au titre de l'aide aux loyers prévue par la modification temporaire n°2 du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises permettant de faire face à la crise sanitaire</p>	<p>10/12/20</p>	<p>SARL CHEZ PAM' : 500,00 €  HAIR DU TEMPS : 500,00 €  EURL ALEXANE IMAGE DE SOI : 500,00 €  SALON JULIEN G : 500,00 €  KI'COIFF : 403,88 €  BLUE JEAN S LA MARQUE : 500,00 €  LA TRATTORIA : 500,00 €  BAR LE BOURGOGNE : 500,00 €  LES RETOUCHES DE BEA : 420,85 €  CENTRE D'AMINCISSEMENT LAURAND : 475,00 €  Institut DUMOUX Marie Noëlle  L'onglerie de Rêve : 350,00 €  AUTOCONTACT BOURGOGNE : 500,00 €  JCCV LE DARCY : 500,00 €  LE CHANT DU COQ : 385,00 €  WELTER FRANCOIS CAFE DES SPORTS : 500,00 €  PARRIAT CATHERINE – FANTASIA : 500,00 €  DUTREMBLE AMANDINE ESPACE BEAUTE EPHELIDES : 500,00 €  FERNANDES Alicia BELLE ET LIBRE : 330,00 €  MALOT Jérémy PATTE DE LOUP : 400,00 €  KDM X-O : 500,00 €  PLANETE CONDUITE : 333,73 €  FASHION COIFFURE : 350,00 €  BISTROT RESTAURANT DE LA GRIMPETTE METY PIERRE : 500,00 €  MINET ANNE ANN'R : 402,81 €  GARCI ASCENSION SPORTONIC FITNESS LE CREUSOT : 500,00 €  SANCHEZ EURL ELLE ET LUI LINGERIE : 480,70 €  AUBERGE D ESSERTENNE PEREZ COLL ANTONIO : 500,00 €  MILL'N HAIR : 500,00 €  VINCENT CHRISTOPHE CHRIS TATOO : 394,00 €  ZIANI ABDELHAMID CHEZ NABIL : 315,23 €  LARDENOIS CORINNE LE BOUQUINE BAR : 150,00 €  LARDENOIS CORINNE LA BOUQUINERIE : 214,66 €  THI THUAN ONGLE : 225,83 €  TREIK MARTINE BAR L ALBERT 1<sup>ER</sup> : 317,43 €  ARGUELLO FERNANDO BAR LES ETUDIANTS : 395,58 €  LOISIR PECHE : 500,00 €  AUREL AU CARRE : 500,00 €  COIF'ELLES : 371,10 €  COLORS CREATION : 360,05 €  LA CASA DELL'A CONCA D'ORO : 500,00 €  PIGAL PAOLA CHIEN STYLE : 400,00 €  LASS AUTO : 500,00 €  L'ATELIER D'ANA : 450,00 €  LE PHOTOGRAPHE : 350,00 €  CHEVALIER DANIEL COIFFURE : 450,00 €  FERREIRA PAULO : 450,00 €  DE CERCHIO CAFE DES ARTS : 500,00 €  RECTO SAS : 500,00 €  LA CONCA D'ORO : 500,00 €</p>

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
<p>Attribution par la CUCM d'aides financières au titre de l'aide aux loyers prévue par la modification temporaire n°2 du règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises permettant de faire face à la crise sanitaire</p>	<p>10/12/20</p>	<p>BRAIN EVASION : 500,00 €  AUBERGE LE PASSE TEMPS : 500,00€  MADININA : 357,00 €  SALON BRUNO MAITRE : 327,00 €  TONY DOG : 489,15 €  SULMIERSKI STEVE KS  TATTOOSHOP : 400,00 €  AUX JARDINS DE MARY JANE  CHAMBONNIER CELINE : 500,00 €  ENTRE TERRE ET MER : 500,00 €  HOTEL RESTAURANT LE FFRANCE J  BROCHOT : 500,00 €  SMPL RESTAURATION : 500,00 €  COFRAL FUNCO : 500,00 €  NICO AUTO : 450,00 €  ZOE COIFFURE : 460,38 €  PJPB AUBERGE DE GOURDON :  500,00 €  TISSIER MARTIN AUX CISEAUX D  ARGENT : 402,10 €  LAGRANGE MICHELE CENTRE D  AMINCISSEMENT BEAUTE : 413,19 €  BAR LE CONCORDE :  500,00 €  GUINOT Thomas BODYHIT CLUB :  500,00 €  SINANOVIC IVICA CAFE TIME ;  200,00 €  CHEZ EMILIO BAR BRASSERIE :  500,00 €  LE FUT-METS : 309,27 €  DAMIEN Sébastien LE STROBI :  500,00 €  JOB DAMIEN - PIZZA JOB : 125,94 €  GIMENEZ PIERRE LE TEMPS D UN  STYLE : 500,00 €  LANGILLER ISABELLE SALON  CAPUCINE : 500,00 €  SOLUTION CONFORT 71 : 500,00 €  HAIR L : 459,80 €  AU COCHON VENTRU : 500,00 €  COIFFURE BONNEAU : 362,24 €  REHAL TENDANCE ET DECO : 500,00€  LE BILOU S BAR : 500,00 €  CENTRAKOR CREUSOT DISCOUNT :  500,00 €  INSTITUT DE BEAUTE BEL'OCEANE :  291,00 €  CRYO'ONE VB : 500,00 €  DIMINUTIFS : 490,00 €  THE BARBER SHOP : 400,00 €  JEANDREAU Sylvie - Escale Beauté :  470,10 €  LHEUREUX AURELIE IL FARNIENTE :  500,00 €  CHRIS COIFF SARL : 500,00 €  AUDREY K : 262,62 €  AUBERGE DU PASSE TEMPS :  500,00 €  JOVET FREDERIC B ET F COIFFURE :  210,53 €  CANNET JEAN MICHEL CYCLES :  500,00 €  AU CAIMAN : 500,00 €  VERNEAUD MARIE CLAIRE MC  COIFFURE : 340,61 €  O BISTROT : 500,00 €  CENTRE BEAUTE PASCALE  GENEVOIS : 500,00 €  HERVE CHRISTIAN LE VIEUX  SAULE : 500,00 €  LOST WORLD : 500,00 €  LE PARETO : 500,00 €  BERTOL : 457,74 €  PICHARD FLORENCE LE  CONCORDE : 487,25 €  PAUSE CAFE : 397,36 €  MICHON ANTHONY BARBIER  COIFFEUR : 450,00 €  GONZALEZ FRANCISCO ATELIER  CUIR : 375,83 €  PITTINO FREDERIC AUBERGE DU  GRATOUX : 500,00 €  MONTCEAU TD 71 : 500,00 €  LABRUYERE PRISCILLA AUX MILLE  ET UNE PAGES : 300,00 €  IACHINO FREDERIQUE BELLE ET  ZEN : 488,62 €  L'ETINCELLE BLEUE : 500,00 €  EURL BHRL : 500,00 €  LE JARDIN D'HUGO : 433,51 €  BEAUMENIL BETTY DESIGN  COIFFURE : 389,83 €  LEDEY EURL YSEAL COIFFURE :  500,00 €  DUDRAGNE FREDERIC : 441,40 €  DIMATI ROUGE GORGE : 500,00 €  DI SANTO FRANCO LES AROMES :  455,68 €</p>

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
Acquisition d'un ensemble de peintures de l'artiste Raymond Rochette lors d'une vente aux enchères	11/12/20	Montant maximum : 12 000 € frais de vente et taxes inclus
Attribution et signature entre la CUCM et l'entreprise SATIF d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation de travaux de dépose et de diagnostic de la vanne de vidange amont du barrage de la Somme à BLANZY	14/12/20	37 800,00 € TTC
Approbation du plan de financement et demande de subvention pour l'ingénierie 2021 du programme Leader	14/12/20	Programme Leader : 41 175,68 € Autofinancement : 10 293,92 €
Signature d'une modification n°1 de l'accord-cadre n° 1706916DSP pour la fourniture de pneumatiques neufs, rechapés et réparations, passé avec la société Métifiot et autorisant sa cession au profit de la société First Stop Ayme	14/12/20	-
Modification de la décision 09SGADP0478 constitutive de la régie de recettes et d'avances des aires d'accueils des gens du voyage sur le territoire de la CUCM pour prévoir l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor	14/12/20	-
Modification de la décision 14SGADP0483 constitutive de la régie de recettes liée à la perception de la participation financière versée par les habitants de la CUCM en contrepartie de la mise à disposition de composteurs pour prévoir l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor	14/12/20	-
Recours à un emprunt auprès de l'Agence France Locale afin de financer les investissements en cours et à venir	14/12/20	Montant : 6 000 000,00 € Durée : 20 ans et 10 mois
Signature entre la CUCM et la commune de POUILLOUX d'un avenant de prolongation d'une année de la convention de location des terrains d'assiette de l'aérodrome de POUILLOUX	15/12/20	-
Attribution et signature entre la CUCM et la société SECOBAT d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de travaux de réfection de l'étanchéité de la coupole du réservoir d'eau potable au bourg de SAINT-VALLIER	18/12/20	35 951,76 € TTC
Signature entre la CUCM et l'association La Baraque etc d'une convention portant sur la cession de droits de reproduction de photographies issues des collections de l'Ecomusée pour la reproduction de ces documents dans un film sur le Creusot en 1984	18/12/20	A titre gratuit
Signature entre la CUCM et Lelivrescolaire.fr d'une convention portant sur la cession de droits de reproduction de documents iconographiques appartenant aux collections de l'Ecomusée pour la reproduction de ces deux documents en quart de page dans un ouvrage scolaire	18/12/20	Redevance : 100,00 €

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS- PRÉFECTURE	MONTANT
Signature entre la CUCM et un particulier d'une convention portant sur la cession de droits de reproduction de photographies issues des collections de l'Ecomusée pour la reproduction de ces documents dans un article non destiné à la vente sur les établissements Schneider dans la seconde guerre mondiale	18/12/20	A titre gratuit
Signature du procès-verbal de remise des ouvrages d'éclairage public en façade des bâtiments Ateliers du Jour/ Médiathèque entre la CUCM et la ville de MONTCEAU-LES-MINES afin que cette dernière en assure la gestion	18/12/20	-
Signature du procès-verbal de remise des ouvrages d'éclairage public situés Quai de Gaulle entre la CUCM et la ville de MONTCEAU-LES-MINES afin que cette dernière en assure la gestion	18/12/20	-
Constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales sur fonds privé, Chemin des Parias à SAINT LAURENT D'ANDENAY	21/12/20	Indemnité forfaitaire : 324 €
Attribution par la CUCM à la société SEBASTIEN GROS d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'aménagement d'une salle de formation à distance	21/12/20	Région : 1 845,77 € CUCM : 1 845,78 €  Total : 3 691,55 € soit 50% du coût HT de la dépense
Attribution par la CUCM à la société BELLA GIO d'une aide financière, sur délégation de la région Bourgogne Franche-Comté au titre du fonds territorial pour l'économie de proximité mis en place en réponse à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19, en soutien à son projet d'acquisition d'un distributeur de pizza	21/12/20	Région : 5 000,00 € CUCM : 5 000,00 €  Total : 10 000,00 € soit 50% du coût HT de la dépense
Signature entre la CUCM et l'entreprise ID VERDE d'une modification n° 1 au marché 2000901DPD pour la réalisation des travaux de pavage de la place de l'église à MONT-SAINT-VINCENT suite à la demande des architectes des bâtiments de France	22/12/20	8 205,48 € TTC
Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public appartenant à SNCF Réseau concernant le parking de la Villa Perrusson	23/12/20	Durée : 7 ans Redevance annuelle : 250 € HT
Dépôt d'un dossier de demande de valorisation des certificats d'économie d'énergie auprès du Pôle national des certificats d'économie d'énergie concernant les opération éligibles au dispositif et réalisées en 2020	22/12/20	-
Attribution et signature entre la CUCM et l'entreprise PELICHET TP d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation des travaux de réfection du Chemin de la Ronde à MONT-SAINT-VINCENT	22/12/20	38 179,92 € TTC

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS-PRÉFECTURE	MONTANT
Dépôt d'une déclaration préalable aux travaux de pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de l'Académie François Bourdon au CREUSOT	22/12/20	–

Est également porté à votre connaissance, comme le prévoit l'article L.2322-2 du Code général des collectivités territoriales, l'arrêté du 18 décembre 2020 relatif aux virements de crédits pour dépenses imprévues :

OBJET	DATE RÉCÉPISSÉ SOUS-PRÉFECTURE	MONTANT
Transferts de crédits suivants, en section d'investissement sur le budget Principal : <ul style="list-style-type: none"> <li>• du compte 020 « dépenses imprévues » : - 125 000,00 €</li> <li>• à l'imputation 2151 « Réseaux de voirie », fonction 811 : + 125 000,00 €</li> </ul>	22/12/20	125 000,00 €

**Décisions du bureau communautaire du 21 janvier 2021 :**

OBJET	MONTANT
Adoption du compte-rendu du bureau communautaire du 03 décembre 2020	
BLANZY - Lotissement Les Curtils – Vente à un particulier du lot n° 6 – Parcelle cadastrée section AE n°561 d'une superficie de 607 m <sup>2</sup>	38 €/m <sup>2</sup> 23 066 € TTC
ECUISSSES - Travaux de restauration intérieure de la Villa Perrusson - Lots 1, 2, 3 et 10 - Autorisation de signature de 4 modifications n° 2	Lot n°1 gros-œuvre : 15 655,63 € HT Lot n°2 menuiserie : 10 200 € HT Lot n°3 plâtrerie/peinture : 14 404,50 € HT Lot n°10 électricité : 3 897,25 € HT
Torcy - Site du Thiellay - Construction d'un réservoir de stockage d'eau brute et démolition de 4 réservoirs et ouvrages - Approbation du programme et autorisation préalable de signature d'un marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée.	Estimation travaux : 1 350 000 € HT Estimation maîtrise d'œuvre : 100 000 € HT  <i>Tranche ferme – Mission construction :</i> Montant estimé des travaux : 850 000 € HT Montant estimé de la mission de maîtrise d'œuvre : 70 000 € HT  <i>Tranche optionnelle - Mission démolition :</i> Montant estimé des travaux : 500 000 € HT Montant estimé de la



OBJET	MONTANT
	mission de maîtrise d'œuvre : 30 000 € HT
Eau et assainissement - Opérations de préservation des ressources en eau, et de gestion superficielle des eaux - Demandes de participations financières	
Assainissement collectif - Renouvellement des conventions de dépotage et traitement des graisses et matières de vidange au niveau des usines de dépollution de Montceau les mines et Torcy - Autorisation de signature	
LE CREUSOT - Rue de l'Université - Travaux d'aménagement de la voirie et des abords de la résidence étudiante - Lot 1 : VRD - Autorisation préalable de signature d'un marché à procédure adaptée	Montant estimé : 353 000 € TTC  Tranche ferme : 218 000 € TTC Tranche optionnelle : 135 000 € TTC
Fourniture d'émulsions, d'enrobés à chaud et de graves traitées - Fourniture et transport d'enrobés à froid pour les services de la CUCM - Lot 1 : zone nord - Lot 2 : zone sud - Autorisation de signature de 2 accords-cadres à bons de commande sur appel d'offres ouvert	Lot 1 « Zone nord » P. GUINOT TP, Lot 2 « Zone Sud » COLAS RA Maxi pour chaque lot : 210 000 € HT

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 12 février 2021  
et publié, affiché ou notifié le 12 février 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI